

Caraquet, 15 mai 2008

VI^e Conférence francophone des OING et des OSC

Discours de
SE M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Seul le texte prononcé fait foi

La Francophonie ne pouvait espérer un site plus approprié pour tenir cette Sixième Conférence des organisations internationales non gouvernementales et des organisations de la société civile.

En effet, Caraquet, capitale de l'Acadie du Nouveau Brunswick, a su préserver, au fil des siècles, la fierté de ses origines acadiennes, elle a su porter haut et fort la revendication pour la reconnaissance de ses droits, au premier rang desquels le droit à l'enseignement du français dans les écoles.

Caraquet, honorée à deux reprises du titre prestigieux de capitale culturelle du Canada, a su, par ailleurs, au fil des années, susciter et développer une politique ambitieuse dans le domaine des arts et de la culture.

Alors vous comprendrez que le Secrétaire général de la Francophonie, organisation qui a placé au rang de ses missions essentielles le respect et la promotion de la diversité des expressions culturelles, se sente, ici, parfaitement chez lui. Et l'accueil particulièrement cordial et fraternel qui m'a été réservé, ainsi qu'à l'ensemble des délégations, aurait suffi à nous en convaincre.

Je voudrais donc, Monsieur le Maire, Monsieur le Ministre, Monsieur le Représentant du gouvernement du Canada, vous remercier très chaleureusement, ainsi que toutes celles et tous ceux qui se sont dépensés sans compter, pour que cette Conférence soit un grand succès, une Conférence que l'origine du mot « caraquet » nous invite, fort judicieusement, à placer sous le signe de la rencontre, puisque, si mes renseignements sont exacts, « caraquet » signifie en langue micmac : « la rencontre de deux rivières ».

N'est-ce pas, en dernière analyse, ce qui caractérise la rencontre originelle de la Francophonie avec les organisations non gouvernementales, les organisations de la société civile, que je me réjouis de voir si largement représentées aujourd'hui. Je voudrais, à cet égard, saluer la qualité du travail accompli par le Président et les membres du Comité de suivi depuis votre dernière Conférence.

Mesdames, Messieurs,

Si j'ai tenu à être parmi vous aujourd'hui, c'est d'abord pour vous réitérer l'intérêt attentionné que je porte à votre Conférence, mais aussi, et surtout, pour vous dire combien votre rôle est essentiel au fonctionnement même de notre organisation.

Croyez bien qu'il ne s'agit pas là de propos convenus.

Nous savons tous que les représentants de la société civile se sont, depuis plusieurs années déjà, énergiquement mobilisés pour qu'une place leur soit faite à la table des grandes conférences, ou plus largement au sein des instances internationales.

J'y vois une revendication légitime, parce qu'indissociable de la démocratisation de la mondialisation et des relations internationales que nous voudrions voir s'instaurer.

Il n'en demeure pas moins que ces organisations ont dû, bien souvent, pour y parvenir, forcer des portes qui ne leur étaient pas spontanément ouvertes. Et beaucoup reste encore à concevoir, à mettre en œuvre pour que ce partenariat soit reconnu comme il se doit, c'est dire comme un élément majeur d'une gouvernance mondiale véritablement ouverte, participative, démocratique.

Aussi, lorsque je porte mon regard sur le chemin que nous avons ensemble parcouru, des origines jusqu'à maintenant, je suis frappé par le caractère naturel de notre partenariat, - j'ai envie de dire de notre association - peut-être parce que la société civile est au fondement même de la création de notre organisation, et qu'elle continue depuis lors, à travers nos opérateurs, à travers, aussi bien sûr, les organisations que vous représentez, à approfondir, à enraciner, jour après jour, ce lien, qui confère à la Francophonie un caractère tout à la fois original et novateur.

Mais ce caractère original et novateur a une contrepartie. Il nous oblige à aller sans cesse de l'avant, pour affiner, adapter nos modalités de collaboration. En d'autres termes, nous n'avons d'autre choix que d'évoluer, ensemble, si nous voulons préserver cette relation privilégiée.

Et nous nous y employons activement, singulièrement depuis la Conférence ministérielle de Ouagadougou en 2004.

Je crois pouvoir dire que le mécanisme de contact et de dialogue que nous avons mis en place entre les organisations de la société civile francophone accréditées, d'une part, et l'OIF et les opérateurs, d'autre part, commence à porter ses fruits. Le Comité de suivi a ainsi pu tenir une vingtaine de réunions, et son président a été convié à participer aux sessions de notre Conseil permanent. J'ai souhaité pour ma part, que la date de votre Conférence puisse être avancée afin que vous disposiez d'un délai raisonnable d'ici au Sommet, pour parachever les recommandations que vous soumettrez aux chefs d'Etat et de gouvernement.

En matière de coopération, nous devons toujours plus instaurer ce réflexe qui consiste pour nos différentes directions, ainsi que pour la Délégation à la Paix, à la Démocratie et aux Droits de l'Homme, à confier aux organisations de la société civile l'exécution de certains projets dont elles ont la responsabilité.

Cela ne saurait nous dédouaner, pour autant, de l'appui financier que nous fournissons aux activités de coopération initiées ou conduites par vos soins. A cet égard, le bilan est, me semble-t-il satisfaisant, puisqu'en l'espace de deux ans, plus d'une centaine de requêtes, émanant d'organisations internationales non gouvernementales, ou d'organisations de la société civile, ont ainsi été honorées, pour un montant global de 2 millions d'euros.

J'attache, aussi, pour ma part la plus grande importance, à ce que notre organisation puisse contribuer à gommer les inégalités d'accès à la scène internationale que l'on est obligé de constater. La production et la diffusion de documents, l'envoi de délégations suffisamment importantes pour pouvoir suivre les différents débats ou négociations en cours, l'accès aux médias ont encore un coût trop élevé pour beaucoup d'organisations. Or il est essentiel, pour vous, comme pour la Francophonie, que vous puissiez faire entendre la voix de la société civile francophone dans les instances internationales. C'est tout le sens de l'appui que nous avons fourni à la participation de délégations au Forum international du Groupe

consultatif sur la société civile et l'efficacité de l'aide, ou encore aux diverses consultations organisées dans le cadre de la CNUCED XII. Ce sera aussi le cas pour le Troisième Forum de haut niveau sur la Déclaration de Paris et l'efficacité de l'aide au développement, qui se tiendra à Accra en septembre prochain.

Je sais que vous avez prévu durant cette Conférence d'échanger sur vos préoccupations, vos attentes, vos besoins, sur les difficultés auxquelles vous continuez à vous heurter, et le document qui en résultera sera, pour nous, pour l'évolution même de notre partenariat, fort utile, car j'ai bien conscience que nous avons encore matière à améliorer notre mode commun de fonctionnement, et ce au moment même où notre organisation s'attache à recentrer ses programmes pour plus d'efficacité, et à mettre en place une véritable culture de l'évaluation et du résultat.

Il vous reviendra, également, de réfléchir sur les quatre enjeux prioritaires mis en exergue du XII^e Sommet qui se tiendra à Québec, en octobre prochain. Sans présumer du message que vous adresserez, alors, aux chefs d'État et de gouvernement, je veux vous dire que l'éclairage que vous nous apporterez est fort attendu.

Mesdames, Messieurs,

Je voudrais, en terminant, vous adresser un message d'espoir et d'optimisme. Le monde des organisations internationales non gouvernementales et des organisations de la société civile est d'abord celui de la diversité.

Certains, soucieux, peut-être, de faire émerger une société civile internationale en phase avec les réalités d'un monde globalisé, tenté par l'uniformisation, dénoncent son hétérogénéité. D'autres, revendiquent la nécessité d'identifier, une fois pour toutes, un nombre limité d'acteurs ou d'organisations, qui auraient légitimité pour parler au nom de tous. Certes la gestion de cette diversité, le foisonnement des initiatives peuvent parfois constituer un obstacle à l'efficacité de l'action. Mais je reste profondément convaincu que nous devons être suffisamment imaginatifs et créatifs pour surmonter ces difficultés, parce que c'est dans cette diversité que résident votre richesse et votre dynamisme, que résident surtout votre représentativité d'un monde que nous voulons préserver dans la polyphonie fécondante de ses différences.

Je vous remercie.